



CLUB ALPIN MONÉGASQUE

12, avenue des Castelans – MC
98000 MONACO
www.club-alpin.mc

Pensez à votre cotisation 2019 !!

Adulte = 45,00 €

Etudiant = 22,50 €

Vignette UIAA = nous
consulter

CONVOCAATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu à « Casa di Socci », (Maison des Associations)
les Jardins d'Apolline - 2 bis, Promenade Honoré II
le vendredi 11 janvier 2019 à 19h15

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport financier
- **Renouvellement du Conseil d'Administration** *qui, selon l'article 6 des statuts, doit être composé de sept à quinze membres majeurs et jouissant de leurs droits civils. La majorité des administrateurs doit être domiciliée dans la Principauté.*

Les déclarations de candidatures, propositions et demandes d'intervention à l'Assemblée Générale doivent être reçues au Club le

le 31 décembre 2018 au plus tard



DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Je soussigné, NOM : Prénom :

Nationalité :

Adresse :

Suis candidat à l'élection du Conseil d'Administration 2019-2020.

Monaco, le Signature :



PROCURATION

Je soussigné, NOM : Prénom :

Membre du Club Alpin Monégasque à jour de cotisation 2019, donne procuration à :

NOM : Prénom :

A jour de cotisation pour me représenter et voter en mon lieu et place lors de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2019.

Monaco, le Signature :

*Conformément à l'article 15 des statuts le vote par procuration est possible, chaque membre ne pouvant avoir qu'une seule procuration **nominative** écrite ou transmise par courriel. Les procurations vierges ne sont pas recevables.*